



EXEL Industries éligible au PEA - PME

EXEL Industries - spécialiste des techniques de pulvérisation pour l'agriculture et l'industrie, leader mondial des arracheuses de betteraves - confirme respecter les critères d'éligibilité au PEA-PME indiqués par le décret d'application en date du 4 mars 2014 (décret n°2014-283).

Au 30 septembre 2021, le chiffre d'affaires consolidé a été de 876,4 M€, le total bilan était de 781,4 M€ et le groupe comptait 3 546 personnes en CDI.

En conséquence, les actions EXEL Industries peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui pour rappel bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

A propos d'EXEL Industries :

EXEL Industries est un groupe familial français, dont l'ambition est de concevoir, fabriquer et commercialiser des biens d'équipement et services associés qui permettent à ses clients de gagner en efficacité, en productivité, ou de contribuer au plaisir de vivre, et d'atteindre leurs objectifs environnementaux et sociétaux.

Porté par une stratégie d'innovation depuis plus de 60 ans, EXEL Industries a fondé son développement sur des idées innovantes afin d'offrir à ses clients des produits uniques, efficaces, compétitifs et faciles à utiliser.

Depuis sa création, le Groupe a connu une croissance interne et externe importante sur chacun de ses marchés, fort d'un actionnariat stable guidé par une stratégie de développement à long terme.

EXEL Industries emploie 3546 employés permanents dans 27 pays sur les 5 continents. En 2020 - 2021 le chiffre d'affaires a été de 877M€.

Euronext Paris, SRD Long only - compartiment B (Mid Cap) / indice EnterNext © PEA-PME 150 (Mnemo EXE / ISIN FR0004527638)

Communiqué disponible sur le site www.exel-industries.com.

Communiqué disponible sur le site www.exel-industries.com.

Yves BELEGAUD
Directeur Général Groupe
Yves.belegaud@exel-industries.com

Thomas GERMAIN
C.F.O / Communication Financière
direction.communication@exel-industries.com